



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 18 Juin 2010

Vigeo va noter les pratiques de «lobbying» des entreprises

A compter du 1er juillet 2010, **Vigeo inclura «la transparence & l'intégrité des stratégies et des pratiques d'influence» dans son référentiel de notation de la responsabilité sociale des entreprises.** Avec ce nouveau critère, Vigeo mesurera comment les entreprises rendent publiquement compte des engagements pris, des dispositifs et des ressources qu'elles mobilisent, soit en interne, soit en faisant appel à des organismes spécialisés (think tanks, cabinets de lobbying, associations professionnelles...), pour prendre part aux expertises et aux processus législatifs et réglementaires susceptibles d'affecter leurs intérêts.

Dans un contexte de montée en puissance du lobbying professionnel, mais aussi de dérives constatées, et en l'absence d'un cadre international homogène de régulation, les risques d'allégations ne sont pas négligeables pour les entreprises qui manquent de transparence en la matière.

A l'inverse, celles qui prennent le parti d'informer sur les positions qu'elles soutiennent, sur l'organisation et les budgets consacrés à leurs relations avec les décideurs publics peuvent mieux veiller à leur réputation, améliorer leur sécurité juridique, accroître la confiance et donc leur attractivité pour les investisseurs comme leur licence à opérer et, de façon plus générale, l'acceptabilité sociale de leur marque.

L'élaboration de ce critère a été réalisée par Vigeo avec l'appui de la section française de Transparency International dans le cadre d'un accord de partenariat conclu entre les deux organisations en juillet 2009.

Toutes deux considèrent que la rencontre de représentants d'intérêts fait partie des processus de consultation et de préparation de la délibération démocratique au cours desquels les décideurs publics doivent réunir des points de vue pluriels.

A ce titre, et parce qu'elles disposent d'une expertise et d'informations qui peuvent contribuer à éclairer des enjeux complexes, il est à la fois d'intérêt général et de leur responsabilité sociale que les entreprises rendent compte du degré auquel elles intègrent les facteurs sociaux, environnementaux, de droits de l'homme et de gouvernance à leur légitime dialogue avec leurs parties prenantes politiques et institutionnelles.

Fouad Benseddik, Directeur des Méthodes de Vigeo, a indiqué « *Questionner le lobbying nous permettra d'offrir une analyse encore plus fine de la capacité des entreprises à anticiper leurs risques. Ce sujet émergent est aussi potentiellement lourd de controverses pour les top-managers que porteur de chances de différenciation positive pour ceux qui sauront l'intégrer à leur pratique de responsabilité sociale* ».

Anne-Marie Ducroux, Membre du Conseil d'administration de Transparence International France, Administrateur de Vigeo, a déclaré « *L'intégration de ce sujet au référentiel de Vigeo est une avancée que nous saluons.*

Pour TI France, ce nouveau critère doit aider à détecter les meilleures pratiques des entreprises afin d'inciter d'autres acteurs privés à suivre ce chemin. Il crée un cadre qui peut valoriser leurs innovations de gouvernance.

Le nouveau critère permettra également, ainsi que nous l'avons expressément recommandé, d'informer sur les pratiques en vigueur d'une manière plus objective qu'aujourd'hui. Pour mieux en débattre, il faut plus de données et moins d'à priori... !

Cette coopération entre deux acteurs indépendants devrait y contribuer.

Enfin, la transparence et l'intégrité du lobbying des entreprises doit contribuer à restaurer la confiance dégradée des citoyens, constatée dans de nombreuses études, tant à l'égard des entreprises que des institutions ».

Pour toute information complémentaire

Contact Presse

VIGEO

PARIS	Anita LEGRAND (FR/EN)	+33(0)1 55.82.32.44	anita.legrand@vigeo.com
BRUXELLES	Jordi LESAFFER (FR/NL)	+32.2.206.11.17	jordi.lesaffer@vigeo.com
MILAN	Simonetta BONO (IT)	+39.02.36.51.81.15	simonetta.bono@vigeo.com
CASABLANCA	Leila JAOUAD (FR/AR)	+212.522.87.14.77	leila.jaouad@vigeo.com

A propos de Vigeo

Vigeo est le premier expert européen de la performance responsable. Fondée en 2002 par Nicole Notat, Vigeo mesure les performances et les risques des entreprises au regard de six domaines de responsabilité sociale : environnement, droits humains, ressources humaines, engagement sociétal, comportement sur les marchés et gouvernance d'entreprise.

Vigeo offre deux types de services à travers deux marques métiers :

- *Vigeo rating –the way to responsible investment-* offre une large gamme de produits et services destinés aux investisseurs et gestionnaires d'actifs aspirant à une performance durable et responsable de leurs investissements ;
- *Vigeo enterprise –the way to responsible management-* réalise des audits en RSE et des audits centrés sur des thématiques spécifiques : audit diversité, audit seniors, audit de la fonction achat et audit portant sur tout objectif de responsabilité sociale. Vigeo enterprise développe également des services d'accompagnement des organisations à la mise en place de démarches RSE.

L'équipe de Vigeo est constituée de 86 salariés de 14 nationalités, répartis sur 4 sites : Paris, Bruxelles, Milan, Casablanca.

www.vigeo.com

A propos de Transparence-International (France)

Transparence-International (France) a pour objectif principal de contribuer à améliorer significativement la gouvernance publique et privée en termes de transparence, d'intégrité et de responsabilité.

L'association inscrit son action dans le cadre de la stratégie du réseau Transparency International, qui vise notamment à lutter contre la corruption à travers l'action de plus d'une centaine de sections affiliées réparties dans le monde entier.

www.transparence-france.org / www.transparency.org

TI France et le lobbying : http://www.transparence-france.org/ewb_pages/div/Encadrement_du_lobbying.php